

Nos VICINAUX

2^e ANNÉE - - - n° 10

PÉRIODIQUE DESTINÉ AU PERSONNEL DE LA S.N.C.V.
Comité de rédaction: rue de la Science 14, Bruxelles.

NOVEMBRE 1947

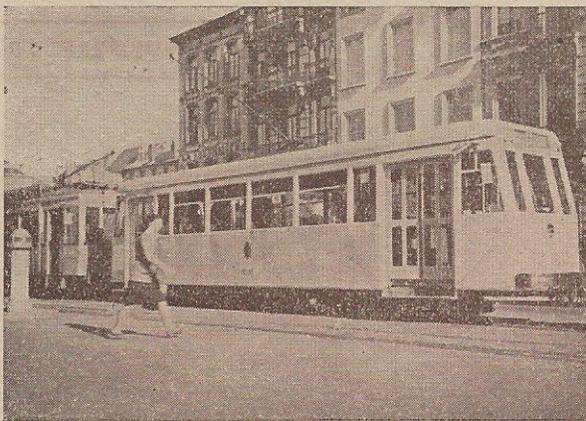


La voiture à portes pliantes

" 10.335 "

LES Ateliers de la rue Eloy à Bruxelles, viennent d'achever une nouvelle motrice de ville du Type « N », modifiée suivant les dernières exigences des Services d'Exploitation.

L'ensemble de la caisse et des



bogies, reste identique aux autres voitures de cette série. Les moteurs de traction sont toujours deux M. T. V. 215, fixés à la caisse, commandant les essieux extrêmes par l'intermédi-



aire d'arbres à type Autorail.

Comme innovation, on y voit d'abord les portes pliantes à commande électro-pneumatique et une nouvelle disposition intérieure de la caisse. A l'avant, le poste de conduite avec conducteur assis, a été sensiblement modifié, le contrôleur est placé parallèlement à l'axe de la voiture et le conducteur est assis directement derrière la glace inclinée. Il est ainsi assuré d'une excellente visibilité. Le tableau de conduite est à portée de main et possède un jeu de manettes et de boutons permettant de commander, en plus des organes habituels de la voiture, toutes les combinaisons désirables d'ouverture et de fermeture des portes.

A l'intérieur de la voiture, toutes les cloisons sont supprimées. Le receveur est assis sur un siège surélevé faisant face à la plate-forme arrière. En actionnant la fermeture de la porte de montée à l'arrière, il éteint une lampe rouge au tableau du conducteur et donne ainsi le signal du départ. La perception se fait au passage des voyageurs à l'entrée du couloir, la plate-forme arrière servant de sas aux arrêts.

Il est encore trop tôt pour juger des résultats de cette expérience, mais il est certain que c'est un nouveau pas vers la modernisation d'exploitation des réseaux urbains.

LA TENUE DU RECEVEUR

Vous vendez du transport, le voyageur est votre client.

Comme un vendeur, vous serez donc bien rasé, proprement vêtu, au moment de prendre votre service. Veillez particulièrement à la propreté des mains et des ongles.

L'uniforme ne doit pas être neuf. Un uniforme, même usagé, mais qui ne présente pas de taches grasses ou autres, et dont les boutons sont étincelants convient parfaitement.

Les chaussures ne doivent pas être neuves, elles seront bien cirées.

Ce qui nuit notamment à la présentation est le port d'un pantalon fripé en « tire-bouchon ». Votre épouse ou votre mère se chargera volontiers de le repasser régulièrement de manière à ce que le pli en soit impeccable.

Si vous avez l'habitude, pour vous protéger du froid, de mettre une écharpe, choisissez en une, si possible, de couleur bleu foncé, ou éventuellement une noire.

A l'ordre de la S.N.C.V.



Il nous est agréable de signaler que deux agents du groupe de Liège viennent de recevoir chacun une prime de 500 francs pour récompenser les actes de courage qu'ils ont posés :

Le premier, François Sacré, en sauvant le 26 juin 1947 au péril de sa vie un homme qui était sur le point d'être écrasé par un tram, le second, le receveur Jean Verhaeg, de Maaseik, alors qu'un enfant de deux ans se trouvait sur la voie, constatant que malgré un freinage complet la motrice ne pouvait s'arrêter, sauta en marche alors que le tram ne se trouvait plus qu'à 5 mètres de l'enfant et parvint à arracher le petit à une mort certaine.

Une demande a été introduite afin d'octroyer à ces deux braves une décoration pour acte de courage et de dévouement.

NOS VICINAUX.

Si vous avez des amis qui s'intéressent à l'exploitation des tramways dites-leur de s'abonner à *Nos Vicinaux*.

Abonnement annuel :

Distribution gratuite à tous les membres du personnel.

— Pour les pensionnés : 15 francs.

— Pour les personnes étrangères à la Société : 20 francs.

A verser au C. C. P. n° 32.27 de la S. N. C. V., 14, rue de la Science, Bruxelles. Mentionner sur le talon : *Abonnement Nos Vicinaux*.

Prix par numéro : 4 francs.

Prière de ne pas envoyer de « mandats-postaux ».

Publicité : pour le tarif s'adresser directement au Comité de Rédaction, 14, rue de la Science, Bruxelles. Tél. : 12.01.80.

Notre photo de couverture représente une équipe d'entretien de la voie vicinale « quelque part en Belgique », exactement entre Liège et Tongres.

Ces agents qui accomplissent leur travail par de fortes chaleurs ou par de grands froids, sont aussi dans certaines régions, nos seuls représentants auprès des populations rurales.

Les hommes de la voie ne connaissent qu'une devise :

« Le tram doit rouler ».

LE DÉPART DE M. LÉON JACOBS, DIRECTEUR GÉNÉRAL

de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux

Après une longue et digne carrière de 41 ans, entièrement consacrée à ses chers « Vicinaux », M. Léon Jacobs, directeur général, atteint par la limite d'âge, vient de prendre sa retraite.

Sorti de l'Université de Louvain, comme ingénieur civil, il entra en 1906 à la S. N. C. V., en qualité d'ingénieur au service des Voies et Travaux de la Flandre Orientale. En 1908, on le trouva au Service provincial du Limbourg, d'où il fut appelé en 1911 à la Direction générale, en qualité d'ingénieur de la direction V. T.

Survint la guerre 1914-1918. M. Jacobs retourna au Limbourg avec le grade d'ingénieur provincial. C'est ici

qu'il fut fait prisonnier et conduit au camp de Munsterlager. A son retour de captivité, il fut rappelé à l'Administration Centrale, où il gravit successivement les grades d'ingénieur-chef de division en 1917, d'ingénieur en chef-directeur en 1920, de directeur général adjoint, le 28 juillet 1928. Enfin le 8 mai 1933 il monta au sommet de la hiérarchie, comme directeur général.

La deuxième guerre mondiale le surprit donc au poste de commandement de la Société. Quoique désigné, en sa qualité de membre de la Commission militaire du Réseau, à suivre celle-ci, il préféra rester en Belgique pour y défendre les intérêts des Vicinaux. Tout le monde sait combien il le



Œuvre du Maître Gaston GELEYN

fit de cœur et d'âme. Aussi, le personnel de tout le pays ne manqua pas de lui témoigner ses sentiments d'hommage et de gratitude, au cours d'une manifestation inoubliable et grandiose, au Conservatoire de Bruxelles, le 7 avril 1946.

Que les services signalés, rendus par M. Jacobs, en tant que dirigeant des Vicinaux, furent appréciés à leur juste

valeur par le Conseil d'Administration, nous le trouvons dans le magistral discours que lui adressa M. le Président en séance du Conseil d'Administration le 30 septembre 1947.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire intégralement son allocution.

ALLOCUTION FAITE PAR
M. LE COMTE DE LICHTERVELDE
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA S. N. C. V.
au cours de la séance du 30 septembre 1947.

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du Conseil que par arrêté du 24 septembre, le Prince Régent a accepté la démission de notre directeur général, M. Léon Jacobs, qui est parvenu à l'âge de la retraite.

M. Jacobs a, en effet, atteint l'âge de soixante-sept ans. Voilà quatorze ans qu'il remplit les hautes fonctions de chef de cette maison, où il a passé toute sa carrière.

Durant cette longue période, les Vicinaux ont connu de rudes batailles. La guerre 1914-1918 avait amputé le réseau, bouleversé les conditions de son exploitation, ouvert une ère de difficultés financières intenses.

Sous l'impulsion de son directeur général, les Vicinaux sont devenus la première société exploitante du pays et ils se sont placés à la tête du progrès technique.

Notre matériel électrique, nos autorails ont fait l'admiration des Belges et des étrangers. Nous envisagions un important programme de transformations quand la guerre est revenue. Il a fallu lutter pied à pied contre l'ennemi et contre les circonstances pour maintenir le réseau en activité, pour défendre le personnel, pour limiter les dégâts, pour tenir tête aux suppôts des Allemands qui s'étaient infiltrés jusqu'ici.

Je ne rappellerai pas les éloges que j'ai adressés en votre nom à M. Jacobs, lors du placement ici de son portrait, pour cette part magnifique et émouvante de son activité. Elle est inscrite dans l'histoire même de la Résistance. La Résistance, la vraie, est faite de l'action persévérante et concordante de tous ceux qui ont permis au pays occupé de vivre, en luttant pied à pied.

Après la guerre, M. Jacobs s'est mis résolument à l'œuvre pour rebâtir. Il a travaillé — et c'est là un vrai mérite — comme s'il avait encore de longues années devant lui, n'hésitant pas à engager des réformes à longue échéance, avec la volonté de mettre au-dessus de tout l'intérêt public.

Mon cher Directeur Général,

Pendant toute votre gestion, vous avez été étroitement uni au Conseil dont vous aviez obtenu dès le premier jour la pleine et entière confiance. J'ose dire qu'une amitié réelle, profonde et sans nuages s'est établie entre vous et les membres de cette assemblée. Vous avez toujours mis un soin extrême à les éclairer,

à répondre à leurs questions, à aller au devant de leurs demandes.

Mon éminent prédécesseur, M. Levie, qui était fier d'avoir contribué à votre élévation, avait pour vous des sentiments d'estime et d'affection qu'il a gardés jusqu'à son dernier jour. J'ai noué avec vous, il y a neuf ans, des relations qui ont été rapidement empreintes des mêmes sentiments. J'ai admiré chez vous cette haute conscience, ce souci de l'intérêt public, cette probité de l'esprit et du cœur qui étaient l'apanage de ces grands fonctionnaires d'autrefois que j'ai connus à la tête de nos principaux services publics. J'ai admiré votre habileté, votre diplomatie patiente, votre connaissance des hommes. Les dures années de l'occupation ont créé entre le Président et le Directeur général une collaboration plus intime encore, puisque le Conseil avait été privé de la présence de MM. De Bruyne et Van Essen, et qu'il fallait se concerter discrètement et se défendre sur le front de l'intérieur. Je ne puis me rappeler sans émotion nos angoisses devant chaque emprise de l'ennemi, devant chaque attentat contre « nos » hommes, devant chaque menace qui laissait entrevoir la paralysie du réseau. Vous avez été courageux, optimiste, plein d'ingéniosité et de ressources. Nos entretiens si fréquents ont toujours abouti à des résolutions où notre accord s'est affirmé dans la plus affectueuse confiance.

Vous avez été un chef agissant, ouvert aux idées et aux méthodes nouvelles; vous avez été un patron social, attentif à voir de vos propres yeux.

Pour tout cela, pour l'œuvre de votre vie en somme, le Conseil vous félicite et vous remercie. J'espère qu'il vous sera donné de servir encore les Vicinaux par les conseils de votre longue expérience. Vous restez administrateur du grand réseau.

J'exprime une joie toute spéciale à vous annoncer — officieusement — que S. A. R. le Prince Régent, sur la proposition de M. Van Acker, qui a bien voulu agréer mes instances, a bien voulu reconnaître vos éminents services par l'octroi d'une distinction exceptionnelle. Un arrêté vient d'être signé hier qui vous élève à la dignité de grand officier de l'Ordre de Léopold. J'aurai le plaisir, au nom de la Société, de vous remettre les insignes de cette décoration. En vous félicitant de l'honneur qui couronne votre carrière, je vous adresse l'expression de mes sentiments de reconnaissance, d'estime, de sincère et inébranlable attachement.

LA MANIFESTATION D'ADIEU

A son tour le personnel tint à exprimer à son directeur général, toute son affection et toute sa gratitude, au cours d'une manifestation touchante, le 30 septembre 1947, dans l'après-midi.

MM. Vanoppens et Vrielynck, directeurs, y prirent successivement la parole, en flamand et en français, au nom de l'Administration.

ALLOCUTION DE **M. Vanoppens** DIRECTEUR DU PERSONNEL

Monsieur le Directeur général,

D'autres que nous ont mis en relief vos grandes qualités de chef d'entreprise et de technicien et ont rappelé les tâches particulièrement difficiles que vous avez eu à affronter au cours d'une carrière directoriale très agitée.

Avec eux, nous nous souvenons comment vous vous êtes dépensé non seulement pour reconstruire le réseau vicinal, deux fois atteint par la guerre, mais aussi pour le moderniser complètement.

Ainsi que nous pouvons l'espérer, les instances supérieures sauront reconnaître ces grands mérites par l'attribution d'une promotion largement méritée.

Je me bornerai donc, mon cher Directeur général, à vous parler d'homme à homme en termes que le cœur me dicte et de vous assurer — et je sais être l'interprète du personnel — que nous vous disons adieu avec regret.

Le personnel sait avec quels soins constants vous avez toujours défendu ses intérêts.

Il sait que ce fut votre plus cher désir de contribuer par tous les moyens à améliorer sa situation. Jamais il ne pourra oublier votre grande — disons mieux — votre paternelle sollicitude, votre affabilité envers grands et petits, provoquant l'attachement, l'estime profonde et dévouée du personnel à votre égard.

Nous, qui avons eu le grand avantage de vous approcher journellement, nous connaissons encore mieux votre bonté, votre penchant à donner une suite favorable aux requêtes. Il ne vous fut pas toujours possible de contenter tout le monde, mais nous savions que si la chose était tant soit peu possible et que nous trouvions le chemin de votre cœur, la partie était gagnée.

C'est pour tout cela que le personnel a aimé son directeur général, l'a tenu en haute considération et a trouvé plaisir à travailler avec et pour lui.

Cher Monsieur le directeur général, l'affection et la reconnaissance de votre personnel vous accompagneront durant les jours plus tranquilles qui vont être les vôtres, et il vous souhaite de passer encore de nombreuses années avec la meilleure santé possible, dans un repos paisible et mérité.

* * *

EN souvenir de son attachement, le personnel remit à M. le directeur général, un superbe plateau et un porte-plume réservoir, celui-ci étant expressément destiné, selon les vœux du premier Huissier Louis Vande Putte, à la correspondance à échanger entre le Directeur général et ses anciens collaborateurs.

Fortement ému, M. L. Jacobs remercia pour la collaboration totale et confiante que le personnel ne manqua pas de lui témoigner au cours de sa carrière. A son tour, il tint

ALLOCUTION DE **M. Vrielynck** DIRECTEUR DU SERVICE TRACTION ET MATERIEL

Monsieur le Directeur Général,

Notre aîné, Monsieur Vanoppens, vous a adressé en néerlandais, un hommage auquel je m'associe de tout cœur, au nom de votre personnel francophone.

En tant que benjamin de vos collaborateurs immédiats, m'échoient l'honneur et le privilège de vous exprimer, dans la langue de Voltaire, tout ce que nous ressentons en ces instants où l'émotion nous serre la gorge.

C'est tout d'abord du respect et de l'admiration. De l'admiration pour votre dynamisme remarquable, votre vitalité, votre jeunesse d'esprit et de cœur. Vous avez été pour nous un animateur exceptionnel, qui a toujours su susciter à point les initiatives et les dévouements à la cause commune.

Au moment de votre retraite, vous pouvez être fier de votre œuvre, car vous avez su faire de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux un organisme qui n'a pas son équivalent, qui — grâce à des modernisations et à des déterminations hardies — a toujours su s'adapter aux circonstances et prévoir l'avenir.

Techniquement cette œuvre n'a rien à envier à aucune autre de l'espèce.

Au cours d'une manifestation inoubliable, on a dit, l'an passé tout ce que vous avez fait pour la Société Nationale et son personnel.

Je me bornerai à rappeler les difficultés inouïes que vous avez su vaincre pendant la guerre, grâce à votre patriotisme farouche, à votre connaissance des hommes, en un mot, à votre talent de chef.

En terminant, je veux enfin rendre hommage à votre grand cœur. Vous avez toujours été pour nous un père compréhensif, et ferme, bien que sensible à toutes les peines et plein d'indulgence pour tous ceux qui étaient sincères et confiants.

Il nous reste à exprimer un vœu et une promesse.

Le vœu, c'est de pouvoir recourir à vous dans les moments difficiles; la promesse, c'est de continuer à nous dévouer à l'œuvre commune, sous l'égide éclairée et diligente de votre successeur.

à lui donner l'assurance que son affection ne faiblira pas et lui restera acquise dans sa retraite.

Enfin, avec sa bonhomie habituelle, M. L. Jacobs, sut trouver le mot de la fin pour prendre congé de tous, parmi les applaudissements de l'assemblée.

Inutile de dire que le journal *Nos Vicinaux* que M. L. Jacobs tint sur les fonts baptismaux, joint sa voix à celle de ses milliers de lecteurs, pour clôturer ce chapitre de l'Histoire Vicinale par le cri unanime de « VIVE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, M. LÉON JACOBS ».

NOTRE NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL **M. MARCEL DE VOS**

Depuis 1885, la nomination d'un nouveau dirigeant à la tête de notre organisme, n'était portée à la connaissance du personnel que par un laconique ordre de service.

En dehors d'un cercle restreint d'ingénieurs, la plus grande partie du personnel restait dans l'ignorance absolue de la personnalité du nouveau chef que le Roi avait appelé à ces hautes fonctions. |

Les temps ont changé. Nous sommes heureux de présenter aux 14.000 agents de notre société, lecteurs de *Nos Vicinaux*, Monsieur Marcel De Vos, ingénieur, nommé Directeur Général de la S. N. C. V. par le Prince Régent en date du 24 Septembre 1947.

Né le 5 juin 1901, M. Devos, fit ses études à l'Université de Gand, d'où il sortit avec les diplômes d'ingénieur des constructions civiles et d'ingénieur électricien.

Entré à la Régie des T. T. le 8 décembre 1925 en qualité d'ingénieur à l'essai, il fut nommé ingénieur principal le 31 décembre 1936; puis successivement ingénieur en chef, directeur de service de 2^e classe le 31 mai 1938 et ingénieur en chef-directeur le 1^{er} janvier 1940.

Pendant la guerre, il fut attaché au Cabinet de M. Claeys, secrétaire général du Ministère des Communications.

Le 31 mai 1945, M. De Vos fut définitivement transféré au Secrétariat général de ce ministère, avec le grade d'Inspecteur général.

Peu après, M. De Vos fut désigné comme délégué du Gouvernement au Bureau International du Travail, section des Transports internes, à Londres en 1945 et à Genève en 1947.

C'est le 1^{er} juillet 1945 qu'il entre officiellement en contact direct avec l'activité des chemins de fer vicinaux en qualité de Commissaire du Gouvernement en remplacement de M. le Secrétaire-Général Claeys.

Le 23 octobre 1946, M. De Vos est nommé président du Comité provisoire de Gestion des Transports Urbains de l'Agglomération bruxelloise, fonctions où il succède à M. De Vooght, tragiquement décédé dans l'accident d'aviation de Gander.

A la mi-septembre, avant de prendre possession de son nouveau poste, il fut délégué du Gouvernement au Congrès International des Tramways à Montreux.



En séance du Conseil d'Administration du 11 octobre 1947, le Président, M. le Comte de Lichtervelde accueillit en ces termes notre nouveau Directeur Général :

Messieurs,

J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à M. De Vos, le nouveau directeur général de la Société Nationale.

L'article 23 des statuts dit que le Directeur Général exécute les décisions du Conseil et qu'il siège à celui-ci avec voix consultative.

Ces textes ne disent pas toute l'ampleur de la fonction telle qu'elle a été modelée par les grands fonctionnaires qui ont déjà siégé ici : M. de Burlet, M. Caufriez, M. Jacobs.

Le directeur général est la cheville ouvrière de l'entreprise. Chef de l'administration, c'est lui qui informe le Conseil, qui réunit les éléments de ses décisions, qui lui soumet des propositions. Si l'autorité du Conseil est suprême en vertu de la loi, le bon fonctionnement des rouages de la société suppose des relations de confiance intense, entre ce haut fonctionnaire placé à la tête des services et l'organe investi du pouvoir de décision.

M. De Vos a pris part à nos travaux depuis deux ans. Il s'est employé avec succès à la solution de plusieurs questions délicates pendantes entre le Ministère et la Société Nationale. Chargé de la gestion provisoire des Tramways bruxellois, il s'est fait la main à l'exploitation d'une importante entreprise. Il est jeune, actif, entreprenant; son allure sportive fait de lui un type peu commun dans les rangs de notre haute administration. Il a été le collaborateur direct et il est resté l'ami de M. le Secrétaire général Claeys, un grand fonctionnaire, qui a rendu au pays des services éminents et dont la présence au Conseil ne sera oubliée d'aucun de ceux qui ont vécu ici les dures années de la guerre. Il a joui de la confiance entière des ministres qu'il a fidèlement servis et lors d'une audience récente, M. Van Acker m'a dit en quelle estime particulière il le tenait.

J'ai toujours pensé, pour ma part, qu'une des forces des Vicinaux résidait dans la longue durée de la gestion de ses Directeurs généraux successifs et qu'il fallait, par conséquent, faire appel à un jeune, soit dans notre cadre, soit en dehors. M. De Vos a devant lui la perspective d'une ample carrière. La bonne volonté et la sympathie du Conseil lui sont acquises. Il prend les rênes à un moment difficile, à un moment où le déséquilibre créé entre les recettes et les dépenses par la stabilisation des

tarifs à un coefficient inférieur à celui du coût de l'exploitation, pose des problèmes financiers et techniques redoutables. J'ai la ferme confiance qu'il est l'homme à nous suggérer des solutions à la fois hardies et sages. Il entre ici sans préjugés, avec des yeux neufs. C'est un précieux avantage.

Les Vicinaux sont dans leur mode d'exploitation une fédération de lignes. De leur structure d'avant 1918 subsistent des habitudes, des traditions, tout un état d'esprit qui différencie profondément les groupes. Cette décentralisation est saine et doit être maintenue dans la mesure où elle permet une adaptation aux besoins locaux et régionaux que les Vicinaux ont pour mission de satisfaire, mais elle ne doit pas dégénérer en particularisme ni contrecarrer l'adoption de règles générales pour tout ce qui concerne la sécurité de l'exploitation, l'entretien de la voie et du matériel roulant.

L'œuvre entreprise depuis 20 ans par la Direction générale doit être, à cet égard, poursuivie avec vigilance, d'autant plus que la recherche des économies dans le coût de l'exploitation s'impose avec plus d'urgence que jamais. Les expériences poursuivies dans les groupes doivent aboutir dans chaque cas d'espèce à un alignement sur le degré le plus élevé d'efficacité. Je suis sûr que M. De Vos suivra de près ce problème comme tous les autres qui se posent aujourd'hui.

Je lui souhaite de nouer avec le Conseil des relations identiques à celles que nous avons avec son prédécesseur et je lui promets le concours complet du Président et du Conseil d'Administration dans la belle et noble tâche qui lui a été confiée par le Gouvernement.

M. De Vos, Directeur Général, remercia M. le Président des aimables paroles qu'il a bien voulu lui adresser au nom du Conseil. Il a le sentiment qu'elles laissent augurer une atmosphère d'amicale compréhension qui facilitera la solution des problèmes qui seront soumis au Conseil. Après avoir fait un tour d'horizon de la situation vicinale et des difficultés financières du moment, il conclut en exprimant son espoir dans l'avenir de la Société.

Enfin, à l'occasion du transfert des pouvoirs, au cours d'une réunion intime, MM. les Directeurs présents tinrent à assurer leur nouveau directeur général, de leur collaboration totale et de leur plus entier dévouement.

A LEURS VŒUX, LE JOURNAL NOS VICINAUX JOINT LES SIENS PROPRES: «BIENVENUE A NOTRE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL. *Ad Multos Annos!*»



CELUI QUI SOURIT A UN GRAND AVANTAGE

Primo : Un sourire illumine le visage.

Secundo : Un sourire a une réaction interne.

Il vous aide réellement à être de bonne humeur.

Tertio : Un sourire est contagieux, on vous sourit en retour.

Vous qui êtes en contact avec le public, essayez pour voir.

ADMINISTRATION CENTRALE

Les nécessités de la mise en page et l'abondance des articles provenant des exploitations nous ont obligés à diverses reprises à sabrer dans la chronique consacrée au personnel de la rue de la Science. Nous essayerons de réparer. Avant tout les honneurs ! Par arrêté du Régent du 30 juin 1947, MM. COSYNS, ingénieur principal, JONNIAUX, inspecteur principal sont nommés Chevaliers de l'Ordre de Léopold, et MM. LIGNY F., DE KEGEL, PIETERHONS et PI-RARD, inspecteurs, sont nommés Chevaliers de l'Ordre de la Couronne. Nos sincères félicitations. Plusieurs fonctionnaires et agents viennent d'être atteints par la limite d'âge.

C'est d'abord M. Richard VANOPPENS, directeur du personnel. Entré aux Vicinaux comme commis le 3 janvier 1907, il passa par tous les échelons de la hiérarchie, et remplaça M. DESMEDT il y a deux ans.



M. Richard VANOPPENS
Directeur du personnel.

Homme affable et compréhensif, il avait su acquérir et garder la confiance et l'affection de tous les agents de l'administration centrale.

Nous lui souhaitons de rester encore longtemps aussi jeune d'allure !

M. Luc RENOTTE, inspecteur en chef du Service financier, est entré à l'administration en 1901, il a commencé lui aussi au bas de l'échelle. Sa carrière constitue un bel exemple pour les jeunes. Nous croyons savoir que St-Idesbald sera sa résidence préférée.

M. VAN HAESSENDONCK, inspecteur technique principal, après 39 ans de service, prend également un repos mérité.

Nous ne verrons plus « Joseph » TOURPE qui pendant des années surveilla d'un oeil les entrées. Espérons que tous puissent encore jouir longtemps de leur pension.

Les départs par démission se sont faits assez nombreux : après ceux de P. DELWARTÉ, N. POFÉ et Mlle TROUMAN, voici que A. VANOPPENS, contrôleur, nous quitte à tire d'ailes vers la « Sabena ».

Nouvelles arrivées : les cadres du service social se sont complétés récemment par l'entrée de Mlle CHERMANNE, auxil. soc. pour le secteur de Charleroi, Mlle LAMMENS, auxil. soc., groupe des Flandres, Mlle BAUGNEE, auxil. soc. pour le secteur Liège-Namur et Mlle J. HAUBEN, auxil. soc., groupe du Limbourg.

Trois nouveaux contrôleurs d'exploitation, lauréats du concours organisé par l'Inspection Générale, sont entrés en service. Il s'agit de MM. VANDERBRUGGEN (gr. de Bruxelles), CLAEYS (gr. des Flandres) et JACOBS (gr. Bruxelles).

Une nouvelle poinçonneuse a été engagée : Mlle BARBAIX.

Mlle ROCH, est entrée au secrétariat de l'Inspection Générale.

M. Dury a remplacé Joseph l'huissier.

A tous, nous souhaitons la bienvenue.

L'annonce du décès de M. Paul BUISSET, inspecteur, attaché au service « Exploitations » a été une surprise pour chacun.

Terminons par un « Alleluia » ! Mlle Simone Clermont est devenue Mme De Corte. Nos vives félicitations.

L'ACTUALITÉ

L'INAUGURATION DU MEMORIAL AUX RESISTANTS DU GROUPE DE BRUXELLES

★

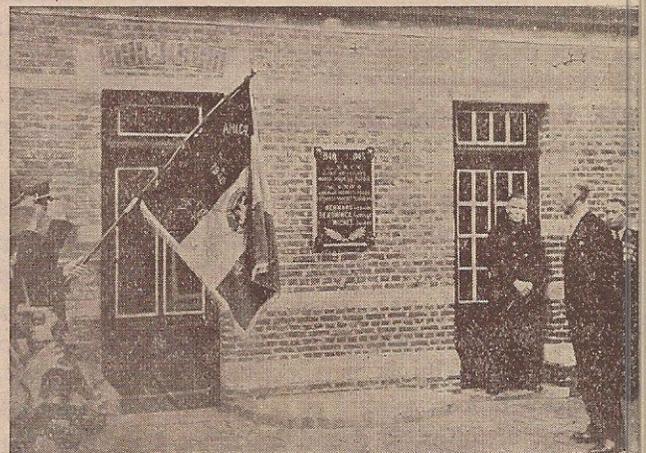
C'est par un temps radieux qu'eut lieu, le 5 octobre 1947, au dépôt de la rue Eloy, la remise d'un drapeau aux Résistants des Vicinaux du Brabant ainsi que l'inauguration d'une plaque commémorative, en l'honneur de trois agents tués du fait de l'ennemi.

Ce n'est que vers 11 heures, qu'arrivèrent par trains et autobus spéciaux les délégations, qui avaient assisté à la messe anniversaire en l'Eglise de Scheut. Un cortège se mit bientôt en mouvement par le Boulevard de la Révision et la rue Rossini. Une délégation des pompiers d'Anderlecht ouvrait la marche, suivie des délégués de la Croix-Rouge, précédant l'excellente fanfare de la Fédération des Tramwaymen, venue à titre gracieux, avec sa cliqué réputée. Venaient ensuite les porte-drapeaux des sections Anderlechtoises des principaux mouvements de résistance, les postiers résistants, les P. P. d'Anderlecht et les anciens de 1914-1918. Suivaient les employés de la rue Bara, conduits par M. Bricoux, le personnel roulant mené par MM. Dejonghe et Olbrechts, puis le personnel de la voie, des ateliers et d'imposantes délégations de tous les dépôts du groupe conduites par leurs chefs respectifs, et même des Flandres, de Liège et du Limbourg.

Le cortège dont la remarquable ordonnance était surveillée par M. Merckx et M. Janssens, chef de service, pénétra dans la cour du dépôt et se répartit autour de la tribune d'honneur où avaient déjà pris place les autorités officielles. Parmi elles, du côté vicinal, on remarquait surtout M. le Directeur général De Vos et M. le Directeur général honoraire Jacobs. L'Armée avait délégué un officier supérieur représentant le Ministre de la Défense Nationale.

M. Cuvelier, ingénieur en chef du groupe de Bruxelles prit le premier la parole. Il rappela « que le réseau vicinal bruxellois n'offrait aucun intérêt spécial pour l'occupant. Ce fut donc librement que nombre d'agents rejoignirent des groupes clandestins, leur mérite en est d'autant plus grand ». M. Cuvelier présenta alors le nouveau drapeau au délégué du Ministre de la guerre, qui le remit à M. Vanderbruggen, président de l'amicale des résistants de Bruxelles. Celui-ci prit alors la parole et fit notamment le serment de rester fidèle à l'idéal qu'ils avaient servi. Puis M. Janssens, membre de l'A. S., chef de service, exalta en flamand, l'admirable esprit qui avait uni les résistants vicinaux il rappela « qu'ils avaient lutté contre UN ennemi, sous UN drapeau pour UNE patrie ».

Prirent ensuite la parole, M. Manard président de la Fédération des amicales, M. José, échevin de l'Instruction publique qui déclara que « le sacrifice de ces héros constitue un haut exemple de civisme », M. Derijcke, qui après un bref historique de la résistance vicinale condamna en termes violents le relâchement dangereux de l'épuration.



M. L'ingénieur J. CUVELIER vient de découvrir la plaque commémorative.

VICINALE

Enfin, M. Demany, député, secrétaire national du F. I. souligna dans une remarquable improvisation que la résistance, notamment aux Vicinaux, avait vu se grouper des hommes de toutes conditions et de toutes tendances. « C'est cet esprit-là, dit-il, qu'il faut maintenir ».

Les autorités descendirent de la tribune et se groupèrent devant le mémorial qui fut dévoilé. Tandis que les fleurs s'amoncelaient, que les drapeaux se rassemblaient, une lente et impressionnante *Brabançonne* retentit. Minute poignante. Tous les yeux sont dirigés vers trois noms en lettres d'or :

BERNARD, Gérard
DE KONINCK, Camille
MICHEL, Joseph.

Au son d'une marche martiale, les délégations défilèrent tête à gauche. Le cortège traversa la commune d'Anderlecht et se disloqua place de la Vaillance. Ce fut une belle et inoubliable cérémonie.

★

IN MEMORIAM

Beddegenoots Oscar était entré en service le 6 octobre 1913.

Il assurait comme chef-train le service marchandise entre Aarschot et Tirlemont. Sa maison située à la halte de Meesel, était connue comme arsenal et lieu de réunion des résistants.



Lorsque le 1 août 1944, la gestapo accompagnée des dénonciateurs de la commune fit une descente, Beddegenoots fut expulsé de sa demeure avec toute sa famille.

Il s'enfuit dans un bois voisin, à quelques mètres de là, il fut touché dans le dos par les balles d'une mitrailleuse.

Sa femme et sa fille furent maltraitées et leur maison complètement pillée.

★

TOURNOI PROVINCIAL DES VICINAUX

L'Administration Centrale conserve la coupe.

Beaucoup de monde entoure le ballodrome de la place de la Patrie. Quelques musiciens des tramways de Charleroi animent à chaque jeu les équipes.

A la troisième lutte l'Administration Centrale rencontre Charleroi.

Immédiatement la Centrale joue très fort et prend les trois premiers jeux. Réplique de la Centrale qui mène 5 à 1. Charleroi prend à nouveau deux jeux mais doit s'en contenter et laisser filer l'Administration Centrale qui gagne le challenge dont elle était détentrice.

M. Plon arbitra d'une façon impeccable les trois luttes dont voici les résultats :

Hainaut : 8 jeux, 41 quinzes.
Namur : 7 jeux, 46 quinzes, perd 3 jeux de 40.
Administration Centrale : 8 jeux, 47 quinzes, perd 4 jeux de 40.
Brabant : 6 jeux, 32 quinzes, perd 1 jeu de 40.
Administration Centrale : 8 jeux, 35 quinzes, perd 1 jeu blanc.
Charleroi : 3 jeux, 27 quinzes, perd 2 jeux de 40.
Tout fut très bien organisé mais de l'avis de certains mélomanes, M. Frankard devrait mettre en répétition un morceau intitulé *La Brabançonne!*

L'équipe de balle pelote de l'Administration Centrale ayant accepté le défi lancé par la section sportive d'Anderlues s'est rendue le samedi 6 septembre en cette dernière localité.

Après une belle partie où les quinzes se disputèrent à l'aprem l'équipe de l'Administration Centrale remporta la victoire par 15 jeux à 8.

Après la remise de la coupe et des fleurs une réception charmante fut organisée par le président d'honneur de la section d'Anderlues, M. Remy Léon.

Une revanche à Bruxelles fut décidée pour le samedi 27 septembre.

Celle-ci eut lieu à notre ballodrome, place de la Patrie, à Schaerbeek. La lutte fut aussi disputée qu'à Anderlues et de nouveau la victoire a souri à l'équipe de l'Administration centrale par 15 jeux à 7.

Une réception très animée termina cette belle journée et si l'Administration Centrale gagna à la pelote, elle fut largement battue à la danse.

★

DANS NOS MUTUELLES

Nous avons appris avec plaisir que M. Stuyck, chef de service au groupe d'Anvers a été décoré de la médaille spéciale des Mutualistes de première classe



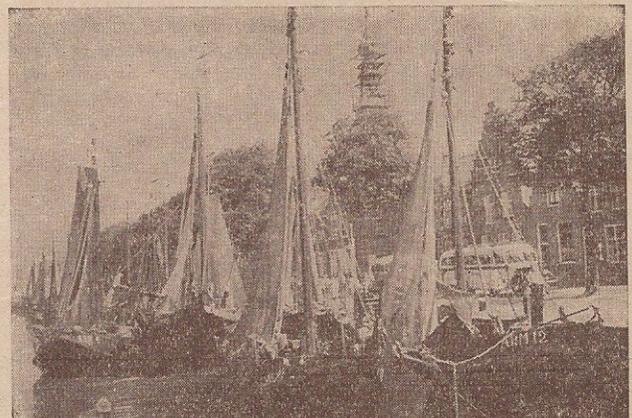
Il est bien connu de tous les dirigeants des mutualités du personnel. Pendant 25 ans il occupa les fonctions de secrétaire-trésorier de la Fédération des mutualités S. N. C. V.

Nos chaleureuses félicitations et un grand merci pour son inlassable dévouement.

★

Il nous est agréable de féliciter M. Keutgens, employé au service du personnel à Anvers et distributeur attitré de *Nos Vicinaux* pour l'excellente initiative qu'il a prise d'aviser tous les pensionnés du groupe d'Anvers de la possibilité de s'abonner à notre revue. En l'espace de 8 jours nous avons reçu 35 abonnements de pensionnés du groupe d'Anvers. Bravo !

Au cours d'un voyage en autocar, les appointés du groupe d'Anvers ont visité Vere (Hollande)



LES PROPOS DU CONTROLEUR BOUDARD



— Bondjou chef, çoula fait treu feïe so deux djou qui vos v'nez è cis coin pierdowe.

— Et trois fois sur votre voiture, comme par hasard!

— Djel dihév po ri : aureu d'je sin l'sépi in sakwè so l'conscience?

— Vous ronflez peut-être du sommeil du juste et pourtant...

— Contrôleur Boudard, dji tin à m'réputation com' on député à s'médaille!

— Bon, dans ce cas, donnez-moi votre feuille de service.

— Vola chef.

— Ah! c'est la quatrième fois aujourd'hui que vous arrivez à ce terminus?

— Awè.

— Quand allez-vous prendre la peine d'indiquer régulièrement les heures réelles d'arrivée et de départ?

— Oh! c'est toujours li mêm'affaire, annon dji rimplich mi foïe quand d'ja fini d'journée.

— C'est ce que je pensais. Seulement ce n'est pas toujours la même chose j'ai dû compiler les feuilles de tous les trains de cette ligne sur une période de 15 jours.

— Poqwè fè don Bon Diou.

— Pour confirmer ce que le chef de service et moi nous savions : que l'électrique arrive en retard à des moments toujours identiques de la journée.

— C'est d'jus çoula.

— Or en dépouillant vos feuilles de travail on avait l'impression d'une régularité idéale. Prenez votre R. G. E., article 21 page 57 n)

La feuille de service doit être remplie au fur et à mesure qu'un voyage est effectué, en y indiquant notamment les numéros des trains, l'heure réelle du départ et de l'arrivée de chaque train, et les kilomètres parcourus sur chaque ligne. En fin de journée, le receveur y mentionne éventuellement la justification des retards, la confiscation des titres de transports, les surcharges, etc...

— Le chef de service en dépouillant les feuilles de la journée doit être renseigné avec exactitude sur tous les incidents de la journée.

— Dja compris chef, li cop qui vin, v'porez t'chanter « Je suis content ça marche! »

CHRONIQUE SOCIALE

La vie sociale sous tous ses aspects connaît, à notre époque, une intensité rarement atteinte dans le passé. Les décisions se succèdent à un rythme accéléré et, seule, la presse quotidienne est à même de suivre l'actualité. Une revue bimestrielle doit limiter ses ambitions à signaler les nouvelles les plus importantes, ainsi que celles qui gardent leur valeur d'actualité. Nous prions donc nos lecteurs de ne pas s'étonner si nous ne rappelons pas certaines mesures dont l'effet est déjà dépassé dans le temps ou si nous nous contentons de mentionner simplement celles qui n'intéressent qu'une fraction réduite du personnel de la S. N. C. V.

Les agents savent, au surplus, que le Service Social se tient à leur disposition pour tous conseils ou renseignements complémentaires qu'ils désireraient obtenir au sujet des matières traitées dans cette chronique ou sur toute autre question sociale relevant de la législation en général.

D'autre part, nous avons le plaisir d'annoncer la création d'une rubrique féminine où nos auxiliaires sociales s'adresseront spécialement aux épouses des agents et s'efforceront de traiter des problèmes intéressant la vie familiale.

REEQUIPEMENT MENAGER.

Depuis le 1^{er} août dernier, les bons B 11, B 12, C 5 et C 6 sont validés pour l'achat d'articles textiles, de chaussures, d'articles de faïence et de gobeletterie et d'articles de ménage en métal (y compris le matériel électro-ménager). Tous ces bons ont une valeur de 100 francs. Les conditions d'utilisation exposées dans le numéro de mars 1947 de *Nos Vicinaux*, restent en vigueur.

ALLOCATIONS COMPENSATOIRES.

Le Ministère annonce de notables simplifications dans les modalités de distribution des bons d'allocations compensatoires. Les précisions seront communiquées en temps utile par la presse, la radio et des avis des administrations communales.

ASSURANCE-MALADIE.

Une décision récente du Fonds national d'assurance-maladie-invalidité étend, à partir du 1^{er} septembre 1947, aux étudiants de moins de 25 ans, à charge d'un assuré obligatoire, le bénéfice des prestations de l'assurance.

PENSIONS DE REPARATION.

La loi établissant le régime des pensions de réparation attribuables à certaines victimes de la guerre 1940-1945 a été publiée au « Moniteur » du 19 septembre dernier. Il concerne notamment les militaires, les prisonniers de guerre, les agents des services de renseignements et d'action, les prisonniers politiques, les résistants civils et réfractaires, les hommes de 16 à 35 ans ayant obéi à l'ordre de repli en 1940, les personnes appelées par engagement volontaire ou par réquisition à assurer le fonctionnement des services publics pendant la guerre.

Les bureaux de la S. N. C. V. prennent les dispositions nécessaires en vue de la constitution des dossiers pour les agents qui ont été victimes de faits de guerre EN SERVICE COMMANDE A LA S. N. Les autres catégories d'intéressés s'adresseront à leurs organisations respectives.

DOMMAGES DE GUERRE.

La loi réglant la réparation des dommages de guerre aux biens privés vient également d'être publiée au « Moniteur » (n° du 10 octobre 1947). Il n'est pas possible dans le cadre restreint de cette chronique de donner ne fût-ce qu'un résumé de cette importante et complexe réglementation. Pour l'accomplissement des formalités imposées par la loi, les sinistrés bénéficieront d'ailleurs du concours de leurs coopératives.

PRETS HYPOTHECAIRES AUX FAMILLES NOMBREUSES.

Des prêts hypothécaires sont consentis par la Ligue nationale des familles nombreuses aux chefs de famille comptant au moins 4 enfants à charge et de condition peu aisée. Est réputée « peu aisée » toute personne dont le revenu global n'excède pas :

- 25.000 francs dans les communes de moins de 50.000 habitants
- 30.000 francs dans les communes de 5.000 à 30.000 habitants
- 40.000 francs dans les communes de 30.000 habitants et plus.

Ces maxima sont augmentés de un cinquième pour chaque enfant qui fait partie du ménage et qui bénéficie des allocations familiales légales.

L'emprunteur ne peut être propriétaire d'un autre immeuble que celui en vue duquel le prêt est consenti et a l'obligation d'habiter celui-ci. Lorsqu'il s'agit de l'achat, de la construction ou de la reconstruction d'une maison, le montant des prêts pourra atteindre 80 p. c. de la valeur. Les prêts pour l'agrandissement ou la transformation peuvent atteindre 25 p. c. de la valeur et ceux accordés pour la réparation et l'assainissement, 12,5 p. c. de la valeur.

L'intérêt est fixé au taux uniforme et invariable de 3 1/4 p.c.; les prêts sont consentis pour une durée maximum de 25 ans et doivent être amortis lorsque l'emprunteur atteint l'âge de 65 ans.

Les agents qui satisfont aux conditions énoncées ci-dessus et qui désireraient contracter un emprunt, peuvent s'adresser directement au « Fonds de logement de la Ligue des familles nombreuses », rue du Trône, 125, Bruxelles.

PENSIONS DE VIEILLESSE.

Le taux des compléments de pension de vieillesse ont été portés de 11.200 francs à 13.300 francs pour les agents masculins mariés et de 7.500 francs à 8.780 francs pour les autres catégories de pensionnés. Le taux du complément de pension de survie (c'est-à-dire celui attribué aux veuves) n'est pas augmenté et reste fixé à 6.400 francs par an. Aucune demande ne doit être introduite par les bénéficiaires, le service des pensions de vieillesse effectuant d'office le relèvement des taux.

Le montant maximum de la pension légale est ainsi porté de 14.400 francs à 16.500 francs par an pour les pensionnés mariés. En conséquence, le montant des pensions complémentaires vicinales (C. R. A.) sera révisé avec effet rétroactif au 1^{er} juin dernier sur la base du nouveau montant de la pension légale et, en ce qui concerne les salariés, en tenant compte de l'augmentation récente des salaires.

SAINT-NICOLAS.

La Caisse auxiliaire de l'Etat pour allocations familiales accordera, à l'intervention du Service Social de la S. N. C. V. un cadeau de Saint-Nicolas aux enfants nés après le 1^{er} janvier 1944.

Les agents qui ont des enfants rentrant dans cette catégorie, seront avisés de la date à partir de laquelle ils pourront retirer à leur dépôt d'attache les colis destinés à leurs enfants.

Les colis pour les enfants nés au cours des dernières semaines précédant le 6 décembre seront fournis dans la suite.

POUR VOUS, FEMMES ET MERES.

Et voici votre chronique, Mesdames! Puisse-t-elle vous plaire!

D'aucuns s'étonneront peut-être de cette innovation. A ceux-là, nous demandons de nous faire crédit, et nous espérons qu'ils reconnaîtront bientôt une certaine utilité à notre initiative.

Tous pourtant nous accorderont dès à présent que c'est, dans une large mesure, à l'épouse et à la mère qu'un foyer doit d'être et de rester heureux et prospère.

L'épouse a toute la charge du ménage et aux mamans revient, en outre, le soin de l'éducation des enfants.

Nous savons que la plupart remplissent admirablement leur mission et nous pensons qu'aux autres ne manque pas la bonne volonté, mais plutôt parfois quelques conseils pratiques et un peu d'expérience.

Nous espérons que le Service Social pourra, dans ces circonstances, venir en aide aux jeunes épouses et mamans, que nous prions de lire régulièrement cette rubrique, conçue et rédigée à leur intention.

Nous serons heureux de recevoir demandes de renseignements et suggestions, qui nous assureront de l'intérêt que vous nous portez.

Croyez, en tout cas, que notre plus grande ambition et notre plus vif désir sont de pouvoir, un jour, vous aider en une circonstance quelconque de votre vie.

La Quinzaine de Propagande pour la Sécurité, l'Hygiène et l'Embellissement des Lieux de Travail.

A l'initiative de M. Troclet, ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale a organisé du 5 au 15 octobre dernier, dans divers centres du pays une série d'expositions consacrées à la sécurité, l'hygiène et l'embellissement des lieux de travail.

La S.N.C.V. décidée à garder sa place dans l'économie moderne, participa à cette manifestation dont tout le profit doit revenir en fin de compte au travailleur.

A BRUXELLES

A Bruxelles, le vernissage eut lieu en présence de M. le ministre Troclet, qui dans son discours inaugural, utilisa des statistiques récentes pour prouver qu'il y avait trop d'accidents.

En 1946, il y eut 256.802 accidents de travail soit une augmentation de 18.000 par rapport à la moyenne des années 1942 à 1944.

Cinq cent quinze accidents ont provoqué mort d'homme, 7.372 ont entraîné une incapacité permanente, et 174.000 une incapacité temporaire. Ces chiffres suffisamment éloquents l'amènent à montrer l'urgence qu'il y avait à améliorer encore et à renforcer toutes les mesures de prévention et de sécurité qui font l'objet des dispositions légales.

Alors que dans les centres provinciaux, les questions de sécurité et d'hygiène étaient mises à l'avant-plan, l'exposition de Bruxelles (située rue Belliard dans un ancien local de l'ambassade d'Allemagne) se consacra spécialement à l'embellissement des locaux.

Une documentation photographique des plus variées était rassemblée sur des panneaux de dimensions identiques, ce qui formait un ensemble d'une belle sobriété de lignes et de coloris.

Ce fut pour beaucoup de visiteurs un étonnement de voir les « mess » confortables, les salles de repos claires, les vestiaires métalliques, les douches et lavatoires mis à la disposition du personnel dans de nombreuses entreprises.

Le stand des Vicinaux était immédiatement reconnaissable, à deux bouts de rails, qui retenant par un ingénieux dispositif, un exemplaire de « Nos Vicinaux ». Au milieu du panneau, une grande carte vicinale de Belgique indiquait les « secteurs sociaux ». De chaque côté, des photos (18 x 24) montraient quelques-unes des réalisations de la S.N.C.V. dans le domaine de l'embellissement des lieux de travail.

A GAND

L'exposition eut lieu dans une vieille église désaffectée, connexe à la bibliothèque communale. Les Vicinaux y participaient sous la forme de quatre grands panneaux encadrés de bois clair.

Le premier était consacré aux données statistiques du service « accidents » de la Société Nationale. Elles sont encourageantes puisqu'il appert que le nombre d'accidents ayant causé une certaine incapacité, par 100 agents en service, est tombé :

de 3,8 en 1944
à 3,3 en 1945
et à 2,8 en 1946

Le deuxième panneau concernait la sécurité dans les ateliers. De belles photos montraient quelques dispositifs ingénieux et efficaces.

Les deux derniers cadres contenaient des vues, entre autres, des nouveaux dortoirs de Hamme, du bâtiment de la Direction à Destelbergen, prouvant ainsi par l'image, les soins qui furent apportés à l'embellissement des lieux de travail.

De nombreuses firmes spécialisées dans la fabrication de vêtements de travail, exposaient également des réalisations du plus haut intérêt.

Nous ne sommes pas convaincus que ces diverses expositions aient obtenu un succès d'affluence de public. Mais un résultat est du moins acquis, les exposants auront pu se rendre compte des efforts accomplis par le voisin. Ainsi nous avons été agréablement surpris de voir le développement du service social chez nos amis des T.E.G. (Tramways électriques de Gand) : réfectoire, home pour enfants, etc...

Pour en revenir sur le succès de ces expositions, il est certain que ce furent les nombreuses conférences et visites guidées qui offrirent le plus d'intérêt à un public d'ailleurs spécialisé.

A LIEGE

Parce que, sans bruit, les améliorations succèdent les unes aux autres, il arrive qu'elles passent inaperçues et pourtant quel contraste entre les 2 contrôleurs présentés au stand de la S.N.C.V.

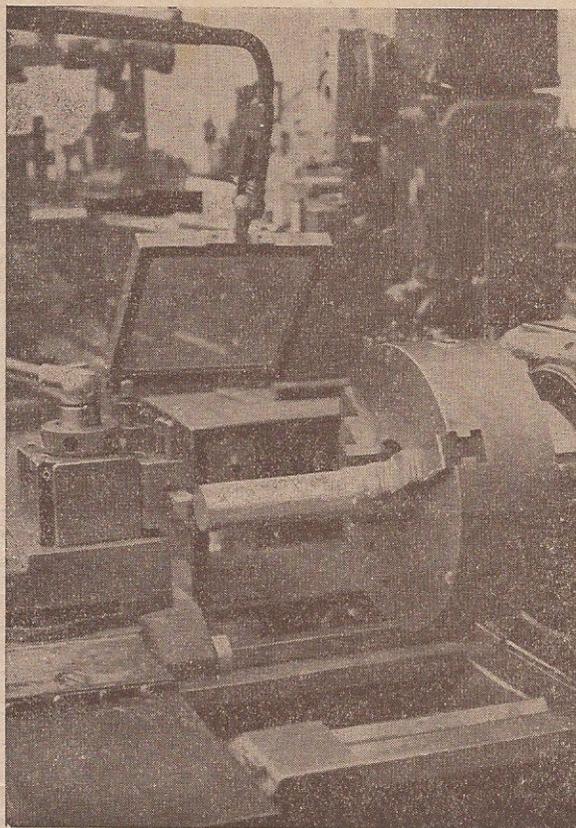
L'ancien modèle ne possède qu'une unique bobine de soufflage, laissant subsister le danger des coups de feu, susceptibles de brûler le conducteur. Pour supprimer un moteur avarié, il faut

ouvrir le tablier du contrôleur et soulever les contacts correspondant au moteur à supprimer.

Le nouveau modèle, avec ses multiples bobines de soufflage écarte totalement le danger des coups de feu, tandis que pour supprimer un moteur, il suffit de manœuvrer la petite manette située à la partie supérieure du contrôleur.

De même, en matière de signalisation, que de progrès réalisés depuis le simple bâton pilote, en passant par les boîtes de signalisation avec commande à main, pour aboutir aux feux de signalisation avec contacteurs automatiques.

Deux réalisations entre beaucoup d'autres, à l'actif de la prévention accidents.



Protecteur amovible constitué par une plaque de verre ordinaire et une plaque de verre « sécurité » superposée du côté du travailleur. (Ateliers Destelbergen.)
Ph. J. Van Vlaenderen.

A HASSELT

C'est dans les vastes locaux du Gouvernement provincial, que s'est tenue à Hasselt, l'exposition de Sécurité et d'Hygiène, de la province du Limbourg.

C'était assurément une des plus intéressantes du pays, tant par l'heureuse disposition des stands que par la diversité et la richesse des renseignements offerts au public. Signalons avant tout, la remarquable participation du Musée de sécurité de la ville d'Amsterdam et les vivantes affiches de l'association « Voorzorg en Veiligheid » de Louvain. Les divers charbonnages limbourgeois, déjà réputés pour l'heureuse conception de leurs cités ouvrières, faisaient connaître l'effort considérable déployé dans la lutte contre les poussières, l'insidieuse silicose, ainsi que contre les gaz naturels et les accidents de transports souterrains.

Il nous a été donné d'admirer un petit wagon-ambulance pour voie étroite des galeries des mines.

Les Vicinaux occupaient dans la partie réservée aux « Transports » deux stands contigus. Le premier montrait les améliorations de sécurité apportées à l'appareillage électrique de nos motrices, avec un matériel identique à celui exposé à Liège, le second stand comportait un stand de soudure. On y distinguait en rouge, le tuyau provenant du réservoir d'acétylène inflammable, et en noir, le tuyau sortant de la bonbonne d'oxygène.

Quelques belles photos d'ateliers S.N.C.V. simplement encadrées de bois peint en couleur rouge, et deux ou trois pots de fleurs contribuaient à donner beaucoup de cachet à notre participation.

SOUVENIR DE LA LIBERATION

Il y a deux mois on a commémoré le troisième anniversaire de notre libération. Le souvenir de ces jours glorieux commence déjà à s'estomper. C'est pourquoi nous pensons qu'il est temps de consacrer quelques lignes à ceux de nos agents qui, en ces moments dangereux n'ont eu qu'une préoccupation : *assurer le service coûte que coûte.*

Au cours de nos pérégrinations nous avons eu l'occasion de bavarder avec M. Remy, chef de service et Arthur Marchand, chef d'atelier à Anderlues ainsi qu'avec R. Baudoux et M. Fayts, veilleurs de nuit au dépôt de Jumet.

Nous apprîmes ainsi qu'après l'évacuation d'Anderlues par les Allemands le samedi, 2 septembre vers 18 heures, M. Remy proposa à son collègue d'aller chercher à Trivières une « commutatrice » et un « transfo » qui y avaient été cachés, pour les remonter à Anderlues, afin de pouvoir « rouler » le mardi ou le mercredi matin. Le dimanche 3 septembre une équipe partit d'Anderlues avec l'outillage, MM. Remy et Marchand s'encastrèrent dans leur minuscule Citroën 5 H. P. pour faire une tournée. Ils repassèrent par Trivières où malheureusement un palan venait de se briser en chargeant la commutatrice. Il n'y avait qu'une seule solution : retourner chercher un palan à Anderlues. M. Remy demanda un volontaire pour accompagner M. Marchand, il y eut un moment de flottement parmi le personnel et finalement le chef décida d'y aller avec Marchand. Dans leur minuscule « Citroën », ils gagnèrent la route de Mons à Charleroi et à la sortie de Binche, ils se trouvèrent nez à nez avec un tank Tigre, deux automitrailleuses et un camion occupé par une trentaine d'Allemands qui levaient les bras en criant « Kameraad »!

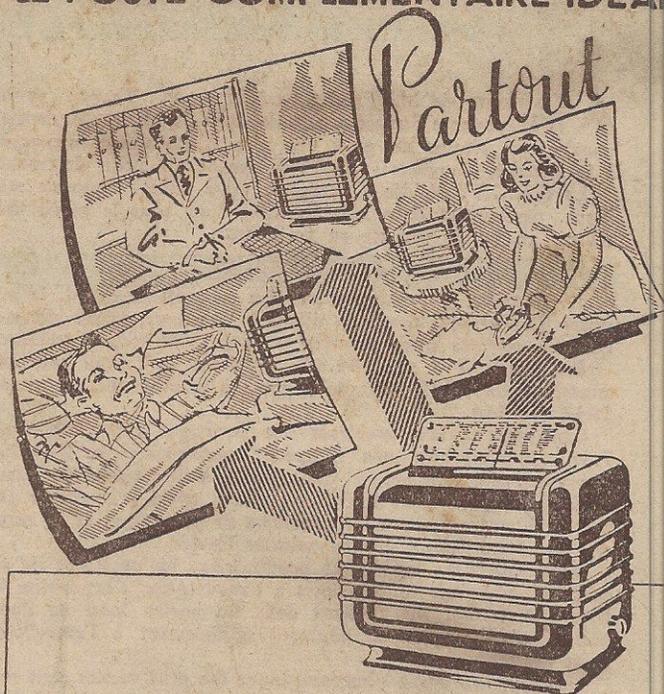
Comme nos hommes n'étaient pas armés, ils s'empresèrent d'appuyer sur l'accélérateur. Mais dans la côte de Goegnies, la vaillante « Citroën Météore » rattrapa un gros tank allemand dont les occupants, pourchassés depuis le Midi de la France n'avaient pas l'intention de se rendre. Au contraire, le fusil sur la poitrine, nos hommes furent arrêtés et fouillés entièrement, heureusement le « passierschein » de M. Remy les sauva d'une situation angoissante. Ils purent continuer leur route et mener à bien leur entreprise, puisque le même jour à 20 heures, tout le matériel nécessaire était à Anderlues.

Ils avaient tous bien mérités du « Vicinal » car 2 jours plus tard « on roulait ».

C'est dans la nuit du 2 au 3 septembre, que des soldats allemands en fuite occupèrent le dépôt de Jumet. Les agents Baudoux et Fayt étaient de garde. Ils furent molestés, et à diverses reprises on exigea d'eux la remise des clefs d'un des bâtiments de la sous-station que possédait M. Smal, chef du dépôt heureusement absent.

Voulant absolument se livrer à quelque destruction, les Boches tournaient en rond dans le dépôt. A un moment donné Baudoux et Fayt voulurent sortir du poste de garde pour mieux se rendre compte de ce qui se passait. Une sentinelle, mitrailleuse au poing, leur intima l'ordre de ne pas bouger. Quelques secondes après la cabine de transformation et les départs B. T. de l'atelier de Jumet sautaient dans un fracas épouvantable et les Allemands satisfaits de leur œuvre de destruction, se repliaient. Baudoux et Fayt se souviendront longtemps de cette nuit là!

LE POSTE COMPLEMENTAIRE IDEAL



S'emporte aisément sous le bras. Se branche sur une simple prise de courant au bureau, à la cuisine, dans la chambre à coucher, partout. Fonctionne sur tous secteurs sans terre et sans antenne

La petite Merveille

PHILIPS

Prix: 2700 Frs ou 214 Frs par mois

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES CHEMINS DE FER

C'est à Lucerne cette fois-ci que s'est réunie, du 23 au 28 juin dernier, pour la quatorzième fois, l'Association Internationale du Congrès des chemins de fer. Notre Société y fut dignement représentée, et M. M. Vrielynck, directeur, fit un rapport sur « l'Allègement du matériel ».

Il intéressera sans doute nos lecteurs d'apprendre que l'Association Internationale du Congrès des chemins de fer fut instituée en 1885, suite à une initiative belge. Elle a pour but de contribuer au développement de la circulation par chemin de fer. A cette fin elle organise des Congrès et fait paraître des études et des publications sur la matière.

Environ 200 sociétés de chemins de fer de toutes les parties du monde sont affiliées à l'Association qui a sa Commission permanente et son siège à Bruxelles.

600 représentants de gouvernements et de sociétés de chemins de fer assistaient au Congrès de Lucerne. Il y avait plusieurs sections, à savoir : Voies et Travaux, Traction et Matériel, Exploitation, Affaires publiques, Chemins de fer secondaires et coloniaux.

Le rétablissement du contact international, rompu par la guerre fut très efficace. Les résultats des conférences seront publiés en temps opportun.

CI-CONTRE : La ville de Moscou vient de fêter son 800e anniversaire. Voici une vue du Kremlin. Malgré leur luxueux métro, les Moscovites n'ont pas abandonné le tram!

Les Imprimeries Ch. BULENS, Soc. An.
Directeurs : J. Périlleux et A. Vanhaessendonck.
14, rue Kessels, Bruxelles III.

